



Alger le 27 Mars 2020

## Communiqué

Suite à la propagation du Coronavirus en Algérie, les autorités ont décidés des mesures relatives au confinement afin d'éviter la contamination par ce virus et minimiser les pertes en vies humaines. Cependant il n'y a eût aucune réflexion sur les répercussions des décisions prises à l'encontre de très larges catégories de citoyennes et citoyens, notamment :

- Le personnel de la santé publique.
- les travailleurs communaux.
- les travailleurs dans les sociétés privées.
- les travailleurs dans le secteur informel.
- les travailleurs du secteur économique.

En effet, le personnel de la santé publique qui prend en charge les personnes atteintes par ce virus manque cruellement de moyens alors qu'il est le plus exposé. Les conditions sanitaires dans lesquelles s'effectuent leur travail n'a jamais été à la hauteur des besoins en situation normale donc à plus forte raison actuellement avec la présence de cette pandémie.

Les travailleurs communaux qui participent à la prise en charge de la question de l'hygiène dans les communes donc de la sécurité sanitaire ont toujours été le parent pauvre, que ce soit en termes de moyens ou en termes de statut. Les travailleurs dans le secteur privé qui n'ont même pas le droit de constituer des organisations syndicales autonomes restent sans défense devant la détérioration de leurs conditions de travail et de vie. Vers qui doivent-ils se tourner pour que leurs espérances et besoins soient pris en compte.

Les travailleurs du secteur informel à qui la situation actuelle impose un arrêt radical à leurs activités alors que ces dernières leur permettraient de ramener à leur famille le strict minimum n'ont aucune aide qui puisse les aider à traverser cette crise alors qu'ils sont en droit d'exiger la solidarité.

Les travailleurs du secteur économique qui sont sanctionnés par l'arrêt de leur activité ne sont pas, dans leur grande majorité, de ceux ou celles qui ont en réserve de quoi affronter cette période. Ils rejoignent ainsi ceux et celles qui ne font pas partie des préoccupations de ceux qui ont pris les décisions citées plus haut.

À ce titre, la CGATA appelle les pouvoirs publics à décréter en urgence des aides et des primes exceptionnelles à l'égard de tous les travailleurs et travailleuses qui ont des difficultés pour subvenir aux besoins de leur famille. Ils doivent fournir en urgence, aux personnels confrontés en premier à la pandémie, le matériel et les équipements nécessaires et conformes aux normes pour les protéger contre cette épidémie.

Concernant les travailleurs dans les sociétés privées et ceux dans le secteur informel qui se trouvent dans une période de chômage forcé dû à l'opération de confinement obligatoire, la CGATA interpelle les autorités en Algérie à prendre en charge ces travailleurs afin qu'ils puissent satisfaire les besoins de leurs familles.

D'autres part le pouvoir a la responsabilité de procéder aux démarches efficaces pour la protection des Travailleurs dans les Hôtels, lieu de confinement pour certains. Il doit assurer la protection des Migrants, non seulement pour des raisons humanitaires mais aussi pour qu'ils ne se transforment pas en vecteurs de propagation si on les laisse sans ressources durant cette crise, l'hébergement dans des lieux surs et la prise en charge des soins doivent leur être garantis.

La santé publique en Algérie qui a connu un " laisser aller " durant les décennies passées est devenue aujourd'hui pour les algériens et les algériennes la digue qui résiste durant cette période sensible de Coronavirus. Ce secteur avec son personnel se trouvent seuls à lutter face à l'épidémie du Covid-19 dans des conditions défavorables et lamentables ; À cet égard la CGATA exprime son soutien à tout le personnel de santé publique et demande le jugement de ceux et celles qui ont failli dans la gestion de ce secteur et la saisie de tous leurs biens de les récupérer au profit du peuple algérien.

Le président du CGATA

Rachid Malaoui